



Commune d'Eperlecques

A l'attention des riverains du Quartier N°5



Eperlecques, le 9 septembre 2015

**Service :**

Relations avec la Population

**Affaire suivie par :**

Béatrice DEWEILDE

**COMPTE-RENDU**  
**REUNION DE QUARTIERN°5**  
**SAMEDI 13 JUIN 2015**  
**à 10h30 salle polyvalente**

Monsieur le Maire accueille chaleureusement l'assemblée et se réjouit du nombre de personnes qui ont fait le déplacement, heureux de constater l'importance de ces réunions de quartiers.

Un powerpoint de présentation est diffusé (cf pièce jointe) pendant lequel, à chaque fin de rubriques, les riverains peuvent poser leurs questions.

M. le Maire et les membres du conseil municipal se tiennent à la disposition de l'assemblée et répondent aux différentes questions et remarques que voici :

- Suite aux différents rappels de Régis Dourlens sur le respect du voisinage notamment pour les feux de jardin, un habitant précise qu'il a téléphoné à son voisin pour lui signaler un feu gênant, que celui-ci l'a insulté. Il a donc appelé le maire (M. Guilbert) et a demandé ce qu'il pouvait faire. On lui a répondu qu'en l'absence d'arrêt, il fallait appeler les gendarmes qui ont répondu que s'il n'y avait pas d'arrêté, on ne pouvait pas sanctionner.  
La question était donc de savoir s'il y avait un arrêté.

M. le Maire répond qu'il n'y a pas d'arrêté mais que le maire a un pouvoir de police et qu'il peut intervenir.

- Toujours sur le même sujet, serait-il possible de mettre un papier dans la boîte aux lettres pour préciser les règles ?

M. le Maire répond qu'une brochure est en cours d'élaboration ainsi qu'un courrier nominatif.

- Il y a des ordures en semence au forage, le service des eaux n'a coupé que la moitié pour préserver la faune et la flore.

M. le Maire répond qu'il va contacter le service des eaux.

- Lorsqu'on a beaucoup de haies à couper, serait-il possible de mettre une remorque à disposition ?

M. le Maire répond que la requête a été notée et sera étudiée.

- Derrière la bibliothèque, il y a parfois de la fumée qui laisse supposer des feux « sauvages »

M. le Maire répond qu'un rappel a été fait auprès du personnel et qu'il ne devrait plus y avoir de souci. Si cela se reproduit, il faut prévenir la mairie.





Commune d'Eperlecques



- A la Meullemotte, le conteneur verre est juste à côté de l'abri de bus, ce qui n'est pas très judicieux.

M. le Maire répond que le dossier est en cours d'étude à la CASO pour avoir des dalles plus grandes avec une bordure et qu'il faut appeler la mairie lorsqu'on constate que le conteneur est plein.

Régis Dourlens précise que 2 employés communaux passent tous les mercredis matin pour ramasser le verre et les cartons qui traînent.

- Pour le projet de la maison de la santé, y a-t-il aussi un projet sur Bayenghem ?

M. le Maire répond qu'il y a un projet matériel mais pas médical. Ce dossier n'est pas validé auprès de l'Agence Régionale de Santé pour Bayenghem. On ne peut pas réunir les deux projets pour deux raisons : Zouafques et Tournehem sont susceptibles d'aller à Bayenghem mais pas à Éperlecques et donc ils iraient ailleurs et il faut garder des projets à la taille des communes.

La Maison de la Santé qui serait celle de Saint-Omer Nord s'installerait vraisemblablement sur le secteur de Bleue-Maison, en face de Carrefour Market mais c'est encore en discussion.

La commune donnerait le terrain.

La Maison de la Santé serait constituée de 3 médecins (un nouveau viendra s'installer en octobre 2016), 3 infirmières, 1 sage-femme et 1 orthophoniste.

- Serait-il possible de mettre des ralentisseurs rue du Contredique, route de Moulle ?

M. le Maire répond que l'achat de radars pédagogiques est à l'étude.

Pour la rue du Contredique, il faudra voir en même temps que l'assainissement.

Une réunion pour l'assainissement rue du Contredique doit être programmée avant le 9 juillet.

- Certaines routes qui ont été refaites récemment sont déjà à refaire, y a-t-il une garantie ?

M. le Maire répond qu'elle est d'un an uniquement.

- Y a-t-il possibilité de mettre des grands grillages au terrain de foot pour éviter de retrouver des ballons dans les jardins ?

M. le Maire répond que les poteaux étaient commandés mais qu'il a fallu changer d'entrepreneur. On attend la fin de la saison du foot, des grillages de 6m de haut seront installés d'ici septembre.

- Suite aux différentes questions sur l'éclairage des rues, M. le Maire rappelle que le dossier est prévu sur 7 ans et qu'il faut être patient.

- Il rappelle aussi le planning de l'assainissement.

- Serait-il possible de déplacer le passage piéton à la boulangerie de la Place ?

M. le Maire répond que pour des raisons de visibilité ce n'est pas possible mais qu'une zone 30 a été votée en conseil municipal, qu'un chantier d'insertion va baisser le mur du cimetière et qu'une réflexion est menée pour réaménager le parking de la place.

Un habitant précise que dans une zone 30, les piétons sont prioritaires et qu'il n'y a plus besoin de passage piétons, M. le Maire précise qu'il va se renseigner.



Commune d'Eperlecques



➤ Certaines voitures se garent devant la boucherie et gênent les voitures qui repartent vers la Balance. Une commerçante demande s'il est possible d'indiquer l'existence du parking des cerisiers grâce à un panneau sur la place car lorsqu'il y a des messes, le stationnement est anarchique.

➤ Au quai à betteraves à la Balance, il y a des herbes hautes qui gênent la visibilité.

M. le Maire répond qu'il va le signaler au département.

➤ Serait-il possible pour les TAP de faire deux heures d'affilée pour faciliter certaines activités (par exemple, la couture) ?

M. le Maire répond que c'est compliqué à cause des horaires et des bus.

➤ Pourquoi Hellebroucq s'appelle Gandspette ?

M. le Maire répond que c'est une erreur du département qui ne connaît pas la commune, il l'a signalé.

A la fin de la réunion, M. le Maire remercie l'assemblée pour son attention et l'invite comme à chaque réunion à partager le verre de l'amitié.